

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Circonscription Lyon-Vaise/Tassin

PROCES-VERBAL du CONSEIL
D'ECOLE

ECOLE Maternelle Victor Hugo 12, rue de la Vuldy 69290 Saint Genis les Ollières	
Date Mardi 15 mars 2022 20h	Salle du conseil (en Mairie)
Commune Saint Genis les Ollières	

Participants	prénom, nom, fonction
- Présidente de séance	Christine NOEL, Directrice
- Enseignantes :	LETOURNEAU Christèle MALLET Agnès NERIEUX Céline TANCRE Delphine MARA Nathalie CHAUDIER Alexandra
- Parents élus :	DU CHAYLARD Marjorie FENECH Pauline DAULON Sandra CHRISTOPHE Marie Claire LOUIS Gaëtan EXBRAYAT Valérie BARD Stéphanie
- Mairie :	ROCHE Joëlle (Adjointe aux Affaires Scolaires) CARLIN Marie Françoise (Responsable des Affaires Scolaires) BOUVIER Françoise (Conseillère Municipale)
- DDEN :	THEL Michèle
- ATSEM :	BONJOUR Corinne

Absents excusés	prénom, nom, fonction
- Mme Bouchut, IEN	

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Ordre du jour

- Inscriptions pour Septembre 2022 :
 - prévision d'effectifs
 - dates et modalités d'inscription
- Point sur les protocoles covid
- Départ en retraite de mme Noël
- Avancée du Projet d'agrandissement du groupe scolaire
- Augmentation du nombre d'élèves au restaurant scolaire
- Budget 2022
 - Point sur les demandes techniques en cours :
 - jeu Kompan
 - chat qui rentre dans le toit du bâtiment F
 - réduction du parking côté bât F
 - demande panneau « interdit au chien » dans l'enceinte de l'école
 - demande de badges supplémentaires bâtiment E
 - Activités culturelles : spectacles, sorties à venir
 - Soirée Portes ouvertes
 - Point sur les actions APE (initiatives, fleurs)
 - Préparation de la fête d'école : date et organisation

Rédaction du procès-verbal

- [Rentrée de Septembre 2022 : prévision d'effectifs, dates et modalités d'inscription](#)

Effectifs à ce jour : au total 199 élèves

- 69 GS
- 78 MS
- 52 PS

Effectifs prévus à la rentrée 2022 :

Nombre de départs de la maternelle 69 (GS qui partent au CP) + 5 élèves qui quittent l'école (déménagements) = 74 élèves

Il reste donc 125 élèves avant ouverture des inscriptions

Les 2 semaines passées ont eu lieu les premières inscriptions : mmes Noël et Carlin ont inscrit 47 élèves (45 PS- 0 MS – 2 GS) :

Effectif prévisionnel pour la rentrée 2022 : 172 élèves pour la rentrée pour l'instant.

Seuil de fermeture d'une classe à 174 élèves : le seuil sera dépassé, donc pas de fermeture de classe. C'est bien car les classes seront peut-être un peu moins chargées.

Le point sera refait au dernier conseil d'école en juin. Les effectifs peuvent bouger encore jusqu'à fin août.

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

– Point sur les protocoles covid

Retour au niveau 1 au 14 mars : plus de masque pour le personnel et le brassage est de nouveau autorisé.

S'il y a un cas positif : panneau à la porte et mail de la part de Mme Noël : les élèves qui n'ont pas eu le COVID doivent faire un autotest à J+2, également ceux qui l'ont eu depuis plus de 2 mois .

La situation entre les vacances de Noël et les vacances de février a été complexe pour tous : non brassage, explosion des cas, protocoles et tests changeants ...

– Départ en retraite de mme Noël

Mme Noël part à la retraite à la fin de l'année scolaire : le poste va être mis sur la liste des postes vacants fin mars. La nomination se fera fin mai. Au prochain conseil d'école, la personne qui remplacera Mme Noël devrait être connue.

– Avancée du Projet d'agrandissement du groupe scolaire

La première phase de consultation de tous les usagers (personnel / directrices / parents d'élèves) a été faite.

L'AMO a présenté 3 projets entre 10 et 12 millions d'euros. Il y a donc eu un recadrage budgétaire et le projet a été divisé en plusieurs phases :

- Phase n°1 : Construction d'un nouveau restaurant scolaire (Avec la contrainte d'assurer la continuité du service le temps des travaux).
- Phase n°2 : Restructuration du bâtiment F (pour construire des classes)
- Phase n°3 : Réaménagement et végétalisation des cours (thème du projet PPI de l'organisme de gestion du secteur)
- Phase n°4 : Isolation thermique des bâtiments

Le programme pour la phase n°1 est en train d'être rédigé afin que les architectes puissent concourir à l'appel d'offres. Lors de la commission d'appel d'offres constituée de 9 personnes, il y aura le choix de 3 architectes qui seront sélectionnés pour présenter leur projet. Il y aura une nouvelle sélection pour choisir l'architecte gagnant. Un architecte sera choisi d'ici 6 mois environ.

Le début des travaux est prévu pour le deuxième trimestre 2023.

Le nouveau restaurant scolaire est prévu pour Septembre 2024.

Question de l'étage pour le restaurant scolaire Les fondations qui permettraient de faire un surélévation étaient déjà prévues. Les enseignantes ne comprennent pas pourquoi cette option n'est pas retenue .

On ne connaît pas l'emplacement du futur restaurant scolaire (mais peu de chances qu'il soit du côté des maternelles). La mairie attend les propositions des architectes.

La cour côté bâtiment G sera peut- être rétrécie, cela inquiète les enseignants mais il n'y a pas de règle de densité maximale des élèves dans les cours

Des questions sont en suspens, par exemple : la place du city stade doit-elle être modifiée ? Si oui, où doit-il être déplacé ?

Pour la phase n°2 : Il peut y avoir 6 espaces différents créés dans l'espace du restaurant scolaire

Certaines classes peuvent être faites rapidement dans l'été 2024 si besoin : Les salles de classe facilement faisables sont celles des salles de cantine (3 classes).

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Possibilité d'en faire une autre au niveau de la mezzanine : mais cela implique de faire une classe en étage et les enseignantes ne sont pas pour.

Les salles les plus difficiles à faire seront celles qui concernent les bureaux, qui demandent plus d'aménagement.

Mme Noel et les enseignantes s'inquiètent de ce possible grand nombre d'élèves concentré dans le bâtiment F et dans la cour .

- Augmentation du nombre d'élèves au restaurant scolaire

Depuis la rentrée de septembre, les effectifs sont chargés.

Pas de possibilité de faire passer les GS dans le self car l'élémentaire est très chargé aussi.

Le Covid a permis d'alléger les effectifs, mais depuis la rentrée de février, les effectifs ont été de 135 voire 139. C'est compliqué.

La volonté de la municipalité a été de ne pas refuser d'enfants, (des agents ont été mis en plus pour encadrer) mais c'est complexe car il y a un problème de place.

Beaucoup d'enfants ont les deux parents qui travaillent, donc cela reste un service indispensable.

La solution à court terme est de rajouter une ou deux tables dans la grande salle (5 élèves en plus).

Réquisition de la salle polyvalente ? (Pas facile car prise par les activités des maternelles, l'intervenant de musique et les associations)

Mise en place d'un ALGECO en attendant en questionnement ? Mais qui réduirait aussi la cour .

La mairie réitère la demande d'un effort de la part des parents pour alléger les mardis et les jeudis, si c'est possible.

Question de la cantine familiale et du surcoût lié à ce service. Les enseignantes indiquent qu'avec l'aide de la mairie, l'aide de la CAF et la déduction des impôts, cela ne revient pas plus cher que la cantine.

Certains parents disent que c'est quand même un surcoût : Cela dépend de la nounou choisie, et les assistantes maternelles ne sont pas forcément toutes intéressées par juste le temps de midi.

- Budget 2022

Les travaux votés au budget

- Store bâtiment F
- Changement éclairage bâtiment F
- Installation de volets électriques (s'il reste du budget)

Mme Roche fait un point sur les TNI :

Le matériel se dégrade en élémentaire. Il faut prévoir un budget maintenance en plus de l'installation du nouveau TNI prévu en maternelle. A ce jour, seul un TNI a été installé en maternelle . Il est dorénavant prévu un par an.

L'an prochain : 2 TNI sont donc à prévoir : 1 pour la maternelle sûr, et 1 autre à voir en fonction de l'état du TNI en élémentaire.

Mme Letourneau qui utilise le premier TNI maternelle ,est contente de ce support.

Point sur les demandes techniques en cours

Mme Roche indique que pour tous les jeux extérieurs de l'école, il y a un contrat de maintenance en cours.

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Est prévu au contrat : 1 fois par trimestre, il y a un contrôle visuel et une fois par an : il y a un contrôle technique.

La mairie n'est pas satisfaite du prestataire, un bureau d'étude va donc contrôler le travail du prestataire.

La mairie ne peut pas dénoncer le contrat avant le mois de novembre 2022, ce qui sera fait et un nouveau prestataire sera alors choisi.

- Jeu Kompan : jeu de la cour des GS. Il a été vandalisé en octobre (barres du cordage ont été sciées). En Janvier, un nouveau filet de remplacement a été installé, mais il a été installé trop haut. Depuis février, le nouveau filet est adapté
- Un chat rentre dans le toit du bâtiment F. Les dalles du faux plafond sont toutes légères, et sont détruites par le chat qui tombe dans les toilettes. Les enseignantes voudraient que le trou par lequel passe le chat soit trouvé, et rebouché.
- Réduction du parking côté bâtiment F : Le parking vélo a été mis (mais 4 arceaux c'est peut être un peu trop. Réponse de Mme Roche : la métropole de Lyon a indiqué que la commune était sous dotée en arceaux, leur déploiement va continuer). Pourquoi une place a été enlevée (croix sur le sol) devant le portail voisin ? Mme Roche va se renseigner.
- Demande de 2 panneaux « interdit aux chiens dans l'enceinte de l'école » : salle polyvalente et grand portail de l'autre côté.
- Demande de 2 postes supplémentaires pour badger dans bâtiment E : un dans la classe de Mme Mara et un dans celle de Mme Mallet
- Demande de l'occultant pour le grillage. Réponse de Mme Roche : Les grilles sont anti effraction donc on ne peut pas poser d'occultant dessus. Le service technique réfléchit à autre chose.

- Activités culturelles :

Spectacles :

- 12 et 14 Avril : Spectacle d'une conteuse (qui est venue l'année dernière) : « Né dans une orange »
- Au mois de mai : « Jeux de mô » à base de marionnettes / conteurs et musiciens à l'Escale

Sorties scolaires à la journée :

- Les PS : Touroparc le 17 juin
- les MS et les GS : Rocher pédagogique à Chatillon sur Chalaronne 27 (mmes Tancre et Nerieux) -28 (Mme Mallet) et 30 Juin (Mme Noël et Mme Letourneau+ les GS de Mme Mara)

- Soirée Portes ouvertes

Pour les nouveaux arrivants, la soirée sera le 24 Juin de 17h à 19h. C'est le jour de la fête de l'école élémentaire, mais il n'est pas possible de bouger la date car les enseignantes de PS ne sont pas disponibles la semaine suivante.

Stands présents :

- Cantine familiale et restaurant scolaire
- Enseignantes et ATSEM
- Représentante du relais d'assistantes maternelles
- Représentant du périscolaire
- Parents d'élèves

- Point sur les actions APE

Bilan de l'action Sapins : 1136 € de bénéfices.

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Changement de fournisseur et de fonctionnement pour l'an prochain : Travail avec la jardinerie de Marcy l'étoile.

Les personnes iront acheter leur sapin directement en donnant un code. Ce code permettra une reversion de 20 % à l'association.

Action fleurs : travail avec un horticulteur de Saint martin en Haut. Commande à passer sur internet et à venir récupérer le 1er mai de 9h à 11h. Mme Léger en charge du projet

Question des enseignantes : ne faut-il pas faire passer un mot dans le cahier des enfants ? Mme Carlin indique que l'on peut mettre des affiches sur le portail ou sur les fenêtres des classes : il faut les mettre dans la boîte aux lettres de la cantine.

Action initiatives : Plumier pour cette année. Mme Perruchot est en charge du projet.

Partenariats : A Qui S (étiquettes adhésives : 202 € de bénéfices au 31/12) + mise en place de Scoleo pour les fournitures scolaires (plus pour l'élémentaire)

– Préparation de la fête d'école

Date retenue : 10 Juin 2022

Exposition sur le thème Nature de la part des enseignantes.

Début de la kermesse : 17h30

Mme Christophe en charge du projet.

Proposition de changer le fonctionnement : plus de lots plastique, mais une entrée unique.

Les modalités d'organisation sont en cours de réflexion.

Une réunion de présentation aux parents aura lieu le 14 avril à 20h.

Remerciements chaleureux de la part de l'APE à Mme Chedeville (Challenge Kevin) pour le reversement des arrhes au bénéfice de l'APE afin de financer la structure gonflable de la fête.

– Questions diverses :

Mme Nerieux demande si la mairie a modifié la nature du savon pour les mains des enfants. Les mains ont semblé plus abîmées par les nombreux lavages durant l'hiver.

Réponse de Mme Carlin : à priori non, elle se renseigne.

Fin de séance : 21h45

Prénom, nom :

Marie-Claire CHRISTOPHE

Prénom, nom du directeur d'école :

Christine NOEL

Date : 15 Mars 2022

Date : 15 mars 2022

Signature

Signature

